

## L'ARCOM, une autorité indépendante ? Vraiment ?



Article rédigé par *Présent*, le 21 juillet 2024

Source [Présent] : Selon la vulgate de l'époque, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, l'ARCOM pour faire court, relèverait d'une « autorité publique indépendante ». Passons pour ce qui est de l'autorité et son aspect public mais qu'il nous soit permis de douter sérieusement de son indépendance.

Avec un collège dont trois membres sont désignés par le Sénat, trois autres par le président de l'Assemblée nationale, un par le Conseil d'Etat dont nous ne connaissons que trop les pompes et les œuvres, un dernier par la Cour de cassation et, pour conclure en beauté, son président directement nommé par le président de la république, l'idée même d'indépendance relève de l'indécence là où nous apparaît plutôt, et de façon criante, une parfaite dépendance au Système, ses serviteurs, ses orientations et lubies.

[Lire la suite](#)

21/07/2024 01:00